

Directeur (f/h) du Pôle Patrimoine, culture et rayonnement scientifiques

Direction générale déléguée aux bibliothèques et musées

Cadre de l'offre

d'emploi

Catégorie A

Conservateur des
bibliothèques

Emploi-type Bibliofil

Directeur de département

Localisation du poste

Campus Saint-Germain-
des-Prés

45 rue des Saints-Pères

75270 Paris Cedex 06

Quotité de travail %

100%

Personne(s) à contacter

tiphaine.tugault@u-

paris.fr

RÉSUMÉ DU POSTE

Sous la responsabilité directe du Directeur (f/h) de projets de la DGDBM, le Directeur (f/h) du Pôle Patrimoine, culture et rayonnement scientifiques pilote et coordonne les processus et projets transverses de la DGDBM relatifs à la politique patrimoniale de l'établissement en matière de collections documentaires, archivistiques et muséales, et plus largement, participant au rayonnement culturel et scientifique d'Université de Paris et au développement du dialogue sciences-société.

Au sein de la DGDBM, il assure à ce titre l'interface avec le Vice-Président chargé de la Culture scientifique et de son rayonnement.

En tant que membre du Comité de direction (17 personnes), il participe à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de direction de la DGDBM (projet scientifique, projet de service, projet de transformation).

PRÉSENTATION DE LA DGDBM

Sous l'égide du Directeur général des services d'Université de Paris (UP), la DGDBM (Direction générale déléguée aux bibliothèques et musées) met en œuvre la stratégie d'Université de Paris en matière de bibliothèques, archives scientifiques et musées :

- sur le plan de la diffusion des savoirs, un engagement fort en matière de Science ouverte et de dialogue sciences-société
- une attention particulière portée à la valorisation du patrimoine et de la production scientifiques d'UP, éléments d'excellence d'Université de Paris, et enjeux de rayonnement international
- une politique innovante de service conçue en *co-design* avec les usagers, qui implique le développement d'une culture de l'évaluation

Issue de la fusion de la BIUS (bibliothèque interuniversitaire de santé) et des SCD des universités fondatrices Paris Descartes et Paris Diderot, la DGDBM d'Université de Paris se compose de 18 bibliothèques intégrées et un musée (voir implantations en annexe), collaborant avec 4 bibliothèques associées. Son action s'appuie sur plus de 250 agents et un budget annuel de plus de 8 M€.

Missions du Pôle patrimoine, culture et rayonnement scientifiques de la DGDBM

Dans l'organisation générale de la DGDBM, le Pôle Patrimoine, culture et rayonnement scientifiques garantit la mise en œuvre coordonnée, effective, efficace, efficiente, pertinente et cohérente du projet de direction de la DGD sur son périmètre d'expertise, pour l'ensemble des entités de la structure (18 bibliothèques et 1 musée) :

- en articulation étroite et concertée avec l'ensemble des autres Pôles de la DGDBM ;
- en dialogue constant avec le Vice-Président chargé de la Culture scientifique et de son rayonnement.

MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE

Missions du poste

- Pilotage scientifique (environ 60 % ETP)
- Évaluation et conduite du changement (environ 30 % ETP)
- Encadrement (environ 10 % ETP)

Encadrement

Le Pôle Patrimoine, culture et rayonnement scientifiques se compose de 3 agents de catégorie A (2 conservateurs, 1 bibliothécaire), Directeur du Pôle compris.

Activités principales

Pilotage scientifique

- Dans le cadre du Comité de direction, participer à la conception et au pilotage des orientations stratégiques de la DGDBM, ainsi qu'au processus de décision en termes de mise en œuvre globale
- Traduire ces orientations stratégiques en objectifs prioritaires à l'échelle de son Pôle, relayer et accompagner les décisions et recommandations du DGD
- Dans le cadre du projet de direction de la DGDBM, piloter et coordonner la politique patrimoniale de la structure (bibliothèques, archives scientifiques, musées) : politique d'acquisition, de conservation, de signalement, de valorisation (sous toutes ses formes : numérisation, manifestations culturelles et scientifiques, etc.)
- Proposer la participation de son Pôle aux réseaux régionaux, nationaux et internationaux pertinents
- Susciter des actions de coopération et de partenariat externes pertinentes, y compris financières (avec l'appui de la Fondation Université de Paris)
- Animer le réseau de correspondants concernés par les processus et projets du Pôle Patrimoine, culture et rayonnement scientifiques au sein des Pôles disciplinaires

Évaluation et accompagnement du changement

- En lien étroit avec les autres membres du Comité de direction, éclairer l'appréciation de la performance globale de la DGDBM (qualité et efficacité du service rendu)
- Collaborer étroitement avec les autres Directeurs de Pôles, afin d'adapter et optimiser en continu l'organisation de la DGD, notamment à travers la mutualisation des moyens
- En fonction des changements institutionnels, sociaux, culturels, économiques et technologiques, élaborer et proposer des projets d'évolution des services et de développement de nouveaux services afin d'améliorer et diversifier l'offre aux usagers
- Participer à une gestion qualitative des ressources humaines : formation, gestion de carrière, et adéquation des compétences aux évolutions des postes

Encadrement

- Organiser au sein de son Pôle la mise en œuvre des orientations stratégiques de la DGDBM en fonction des moyens alloués : anticiper les programmes d'action, les répartir et les prioriser, allouer les moyens du Pôle (humains et financiers), animer l'équipe du Pôle, organiser la gestion des personnels et la définition du rôle et des responsabilités de chacun, définir les processus, piloter les interactions au sein de son Pôle et avec les autres entités composant la DGDBM

Comme les autres Directeurs de Pôle, le Directeur du Pôle Patrimoine, culture et rayonnement scientifiques est susceptible d'être mobilisé ponctuellement pour assurer la continuité des services aux publics.

Compétences et aptitudes professionnelles requises

Connaissances :

- Missions et fonctions des bibliothèques
- Politiques publiques relatives à l'action culturelle, au développement scientifique et à la formation
- Cadre institutionnel, juridique et administratif des bibliothèques
- Principes et règles de la comptabilité et des finances publiques
- Principes de gestion des ressources humaines et des organisations
- Édition, librairie et fournisseurs d'informations
- Collections, documents et ressources électroniques : accès, politique documentaire, mise en valeur, conservation, archivage et droits afférents
- Histoire du livre, conservation et mise en valeur des documents anciens, rares et précieux
- Numérisation et bibliothèques numériques
- Sociologie des publics et services aux publics
- Traitement de l'information et systèmes d'information, technologie de l'Internet, publications électroniques

Savoir-faire :

- Compétences attendues d'un manager supérieur : déterminer une stratégie sectorielle, animer un collectif de cadres, arbitrer l'allocation des ressources allouées, définir les processus nécessaires à la réalisation des objectifs, garantir la cohérence et la pertinence des programmes d'action, évaluer l'efficacité des réalisations, accompagner le changement
- Pilotage de projets
- Communication orale et écrite de très bon niveau
- Techniques d'accueil, d'orientation et de renseignement spécifiques aux bibliothèques, sur tous supports

Savoir-être :

- Capacité d'analyse systémique et prévisionnelle
- Capacité à innover dans la conception des programmes d'action
- Écoute, intelligence émotionnelle, intelligence situationnelle
- Gestion du stress
- Facilitation et régulation des interactions

Outils spécifiques à l'activité

- Maîtrise experte des logiciels bureautiques courants : traitement de texte, tableur, logiciel de présentation
- SGBm Alma de la société Ex-Libris, et son interface publique Primo
- Outils de pilotage (audit, *monitoring*, *reporting*) : indicateurs, tableaux de bord, etc.